



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Licenciement chez SAPAL : l'Etat s'engage pour la réinsertion

Conformément aux exigences légales, l'entreprise SAPAL a informé le Service de l'emploi (SDE) de sa décision de supprimer 110 emplois sur son site d'Ecublens. Le Département de l'économie (DEC) regrette cette décision et souhaite optimiser rapidement la réinsertion professionnelle des collaboratrices et collaborateurs qui perdent leur emploi.

Deux dispositions ont d'ores et déjà été prises :

1) Une task force a été mise en place par le SDE afin de prendre, en étroite collaboration avec le Département des ressources humaines de SAPAL, toutes les mesures visant à favoriser une réinsertion professionnelle rapide des personnes licenciées.

Ce groupe de travail, composé de représentants de la Caisse publique cantonale vaudoise de chômage, de l'Inspection cantonale du travail, de la Logistique des mesures du marché du travail et de l'Office régional de placement (ORP) de l'Ouest lausannois, tiendra sa première séance demain avec les responsables de SAPAL. Il prendra toutes les mesures nécessaires - complémentaires à celles prévues par le plan social de l'entreprise -

- pour que les personnes licenciées bénéficient d'une information optimale,

- pour qu'elles soient prises en charge par les ORP et par une caisse de chômage dans les meilleurs délais

- pour définir les mesures de formation et de réinsertion professionnelle qui doivent être prises aux fins d'assurer un placement rapide des intéressés.

2) Le Service de l'emploi contrôlera l'ensemble de la procédure de licenciement collectif afin de veiller à sa parfaite conformité légale. Il sera informé sur toutes les mesures prises dans le cadre de la consultation des travailleurs et des discussions avec les partenaires sociaux. Il supervisera enfin toutes les notifications de licenciements formulées par SAPAL et les validera.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 janvier 2000

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, Tél. 021/316'61'01